

VAGUE C

CONTRAT 2012-2017

PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE

UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

## **INDICATEURS ET CIBLES DE PERFORMANCE**

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

## I – INDICATEURS COMMUNS ET CIBLES DE PERFORMANCE

	Pages
<b>FORMATION</b>	
1 – Taux de passage de L1 en L2	3
2 – Taux de réussite en licence en trois ans	6
3 – Flux d'étudiants entrants en master : part des nouveaux étudiants entrants	9
4 – Evaluation des enseignements	12
<b>RECHERCHE</b>	
5 – Revenus consolidés de la valorisation de la recherche	13
<b>DOCUMENTATION</b>	
6 – Variation des horaires d'ouverture du SCD ou du SICD	14
<b>PILOTAGE</b>	
7 – Endorecrutement des enseignants-chercheurs : bilan et prévision	16
8 – Qualification du dispositif d'autoévaluation mis en œuvre par l'établissement	17
9 – Taux d'occupation des locaux	19
10 – Qualité du pilotage en matière de gestion immobilière	21

## II – INDICATEURS SPECIFIQUES

<b>FORMATION</b>	
11 – Formation continue : nb stagiaires, nb VAE, recettes annuelles	22
12 – Taux d'insertion professionnelle en master	24
13 – Nombre d'étudiants en apprentissage	26
14 – Mobilité internationale sortante des étudiants	27
<b>RECHERCHE</b>	
15 – Part des publications de l'établissement présentes dans les publications nationales et internationales de référence, sur le total des publications françaises	28
<b>PILOTAGE</b>	
16 – Qualité du pilotage financier	29
17 – Qualité du pilotage du Si et des services numériques aux usagers	31
18 – Ressources de fonctionnement (hors subventions pour charges de service public)	34

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

1	TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2	DGESIP Pôle
---	-----------------------------	-------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation (objectif 2, programme 150)

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011, futures années 2016-2017 Disponible en mai de l'année n+1
Champ de la mesure	<p>Etudiants bacheliers de l'année universitaire n-1/n (enseignement public universités et assimilés - France entière) inscrits pour la première fois en L1 et inscrits l'année suivante (n/n+1) en 2<sup>ème</sup> année de Licence, ou dans une formation équivalente de 2<sup>ème</sup> année.</p> <p>Les inscriptions en L1 concernent les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de licence LMD, mais excluent les autres filières (PACES, IUT, préparation ingénieurs, etc.).</p> <p>Source : Données administratives recueillies via le Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) -- Universités et assimilés</p> <p>Les expressions n-1 / n et n/ n+1 désignent des années universitaires. Par exemple, si n est l'année 2008, 2007-2008 est l'année universitaire n-1/n et 2008-2009 l'année universitaire n/n+1</p>

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base	Inscriptions principales
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant (SISE)
Mode de calcul	<p>Suivi de cohorte entre deux années consécutives à une première inscription en licence (cursus LMD) 1<sup>ère</sup> année en n-1/n</p> <p>Calcul du taux de redoublement</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits de nouveau en L1 l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</li> </ul> <p>Calcul du taux de passage:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, accédant à la 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) ou à une formation équivalente l'année n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</li> </ul> <p>Calcul du taux de changements d'orientation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, inscrits en n/n+1 dans un diplôme différent de la licence et dans un niveau indiquant un changement de parcours au sein de l'université, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n. Il s'ensuit que dans cet indicateur, un changement de filière au cours d'une même année universitaire n'est pas considéré comme un changement d'orientation.</li> </ul> <p>Calcul du taux de sorties de l'université :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n, non inscrits à l'université en n/n+1, rapporté au nombre total de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année universitaire n-1/n</li> </ul> <p>Précisions importantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un étudiant inscrit en BTS après une L1 est considéré comme sorti de l'université</li> <li>- un étudiant inscrit en 1<sup>ère</sup> année d'IUT après une L1 est considéré comme changeant d'orientation</li> <li>- un étudiant inscrit en 2<sup>ème</sup> année d'IUT après une L1 est considéré comme accédant en L2 ou formation équivalente</li> </ul>

Données de l'établissement fournies par le MESR

	n = 2008	n = 2009	n = 2010	Cible 2017
<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année n-1/n</i>	2 457	2 327	2 499	
<i>Part de redoublants (redoublements dans ou hors de l'établissement) inscrits en année n/n+1</i>	22,7	24,5	23,2	21
<i>Part de changements d'orientation en année n/n+1</i>	3,9	3,7	2,7	3
<i>Part des inscrits en L1 en n non présents en université à la rentrée n/n+1 quelle que soit l'université</i>	26,7	25,7	27,7	26
<b>Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</b>	<b>46,6</b>	<b>46,0</b>	<b>46,3</b>	<b>52</b>

**A noter :** la fixation d'une cible n'est obligatoire que pour la « part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante » ; cependant, des cibles peuvent être décidées d'un commun accord pour les autres items du tableau, soit à titre informatif, soit comme indicateurs spécifiques.

Données toutes universités

	n = 2008	n = 2009	n = 2010
<i>Effectifs de nouveaux bacheliers inscrits en L1 l'année n-1/n</i>	148 269	141 471	149 537
<i>Part de redoublants (redoublements dans ou hors de l'établissement) inscrits en année n/n+1</i>	23,6%	25,1%	26,3
<i>Part de changements d'orientation en année n/n+1</i>	3,5%	3,1%	2,9
<i>Part des inscrits en L1 en n non présents en université à la rentrée n/n+1 quelque soit l'université</i>	29,7%	27,4%	28,6
<b>Part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante</b>	<b>43,2%</b>	<b>44,3%</b>	<b>42,3 %</b>

Pour mémoire : la cible 2013 inscrite au PAP 2012 est de 52%.

Leviers d'action :

Compensation annuelle

Actions d'accompagnement à la réussite avec renforcement du rôle des équipes pédagogiques, extension des actions d'aide aux étudiants en difficulté, changement de pratiques pédagogiques favorisant les travaux en petits groupes, travaux par projets, utilisation de l'environnement numérique de travail.

Formation pédagogique obligatoire pour les enseignants-chercheurs nouvellement recrutés et volontaires pour tous les enseignants.

1 TAUX DE PASSAGE DE L1 EN L2 (suite)	DGESIP Pôle
---------------------------------------	-------------

Commentaires de l'établissement :

La part des inscrits en L1 accédant en L2 l'année suivante est stable et supérieure à celle de la moyenne nationale. La cible choisie permet de tenir compte des effets bénéfiques du plan licence, tout en ne diminuant pas les exigences de niveau des étudiants.

**Précisions DGESIP :**

Lecture : pour l'année n = 2008, 43,2% des nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2007-2008 pris en compte dans le calcul de cet indicateur (148 269 étudiants) accèdent en L2 ou équivalent et 23,6% de cette même population redoublent en L1 en 2008-2009.

L'écart par rapport à 100% correspond aux étudiants :

- qui ont quitté l'université,
- qui se sont réorientés vers d'autres filières au sein de l'université.

Les admissions en cours de cursus ne sont pas prises en compte.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X passant en L2 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de passage de l'université X.

Un étudiant inscrit en L1 dans une université X redoublant en L1 dans une autre université Y est pris en compte dans le taux de redoublement de l'université X.

Une seule inscription principale par étudiant est prise en compte dans les effectifs. Quand les étudiants ont pris une inscription dans des universités différentes, une seule est conservée.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

2	TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS	DGESIP Pôle
---	------------------------------------------	-------------

Action	Formation initiale et continue du baccalauréat à la licence
Objectif	Améliorer la réussite à tous les niveaux de formation (objectif 2, programme 150)

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Cohorte 2007 diplômée en 2010
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base	Etudiants (bacheliers et non-bacheliers) inscrits administrativement pour la première fois en première année de premier cycle ou de cursus licence à la rentrée universitaire 2007. Sont exclus du champ, les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année. Cf. « mode de calcul »
Source :	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p><b>Le taux de réussite constaté en licence en 3 ans est calculé à partir de la cohorte d'étudiants, bacheliers et non bacheliers, inscrits pour la 1<sup>ère</sup> fois en 1<sup>ère</sup> année de 1<sup>er</sup> cycle ou de cursus licence à la rentrée 2007.</b></p> <p><b>Méthodes appliquées à partir de la cohorte pour la détermination des taux de réussite en licence à partir de la cohorte :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Méthode 1</b> : la méthode 1 tient uniquement compte de l'établissement d'inscription en 1<sup>ère</sup> année ; les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas comptabilisés dans le calcul</li> <li>- <b>Méthode 2</b> : la méthode 2 tient uniquement compte des résultats en 3<sup>ème</sup> année (L3), rapportant le nombre de diplômés à celui des inscrits en troisième année</li> <li>- <b>Méthode 3</b> : la méthode 3 tient uniquement compte des étudiants qui, s'étant inscrits pour la première fois en 1<sup>ère</sup> année de cursus (y compris santé et DUT) en n-3, ont effectué la totalité de leur cursus de licence (L1 à L3) en son sein ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année (les inscrits en L2 qui ne poursuivraient pas le cursus dans l'établissement sont conservés tout de même dans le périmètre du dénominateur).</li> </ul>
Service responsable de l'indicateur	SIES

	périodes	Méthode 1	Méthode 2	Méthode 3	Ecart taux réel – taux simulé (Méthode 3)	Cibles nationales PAP
Taux de réussite en %	Diplômés 2009 (cohorte 2006)	35,2	92,1	49,7	3,6	
	Diplômés 2010 (cohorte 2007)	33,6	92,7	49,3	4,0	
	Diplômés 2011 (cohorte 2008)	nd	nd	45,3 (en attente SISE résultats)	nd	Dip.2011 : 40 % Dip.2012 : 40 % Dip.2013 : 43 %
	<b>Cible 2017 établissement (méthode 3)</b>			<b>52</b>		

2	TAUX DE REUSSITE EN LICENCE EN TROIS ANS (suite)	DGESIP Pôle
---	--------------------------------------------------	-------------

Leviers d'action :

Extension des dispositifs d'accompagnement à la réussite aux années L2 et L3 (renforcement du rôle des équipes pédagogiques, extension des actions d'aide aux étudiants en difficulté, changement de pratiques pédagogiques favorisant les travaux en petits groupes, travaux par projets, utilisation de l'environnement numérique de travail).

Dispositifs pour permettre aux étudiants réorientés en fin de semestre 1 de réussir leur réorientation en un an (notamment étudiants de PACES), semestres et années décalées en DUT, dispositifs particuliers en licence.

Compensation annuelle.

Commentaires de l'établissement :

La méthode 3 semble s'intéresser à la réussite des étudiants ayant passé le cap de la 1ère année, quittant éventuellement l'établissement après l'inscription en L2, ce qui équivaut à mesurer la réussite après la "sélection" de la 1ère année.

Le MESR exclut les étudiants pour qui la première année aura été un temps de remobilisation vers un autre projet de type BTS, école préparatoire, ...

Le taux faible d'environ 49 % s'explique par le départ de l'établissement des diplômés de DUT qui n'ont pas pour projet de poursuivre en Licence, mais aussi par la présence dans la cohorte de départ des 1ères années de santé, même si un petit nombre d'entre eux peut trouver une voie de réussite en licence.

Le choix de la cible tient compte du fait que l'établissement désire favoriser la réussite des étudiants en licence, même si c'est sur plus de 3 ans, avec un réel travail sur les passerelles et réorientations (dispositif d'aide à la réorientation piloté par la Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle comprenant des entretiens avec un conseiller d'orientation psychologie, des ateliers de réorientation, des stages de réorientation).

### Précisions apportées par le SIES (mars 2011)

Le taux de réussite en licence en trois ans a été calculé à partir de la cohorte d'étudiants (**bacheliers et non-bacheliers**) inscrits pour la première fois en première année de cursus licence à la rentrée universitaire N-3. Les inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles en première année ont été retirés de la cohorte, afin de ne pas introduire de biais dans le calcul de la réussite. Ces étudiants ont été suivis pendant trois années consécutives afin d'observer leurs résultats au diplôme à la session N (année N-1, N). **L'indicateur inclut tous les diplômes de licence, générale ou professionnelle.**

**La cohorte porte sur des inscriptions administratives recensées dans le système d'information SISE.** On ne sait donc pas si les étudiants concernés ont réellement suivi les études dans lesquelles ils étaient inscrits et s'ils se sont présentés aux examens. Ceci contribue à une diminution du taux de réussite en trois ans.

Le parcours de ces étudiants au cours des trois années de leur cursus est très diversifié : seule la moitié d'entre eux poursuivent leur formation dans le même établissement, quelle que soit leur situation (passage dans l'année supérieure, redoublement, réorientation). Les autres étudiants poursuivent dans un autre établissement universitaire, quittent l'université pour se réorienter vers d'autres filières de l'enseignement supérieur ou abandonnent leurs études dans l'enseignement supérieur. Notre système d'information ne permet pas de distinguer les deux derniers cas.

Compte tenu de cette diversité de parcours, la réussite en trois ans à la licence par établissement est difficile à appréhender : en particulier, à quel établissement faut-il attribuer la réussite des étudiants inscrits dans une université et qui seront diplômés trois ans plus tard dans une autre ?

Trois manières complémentaires qui abordent la réussite par établissement sous différents angles sont donc proposées.

#### 1 – Réussite calculée en prenant en compte l'établissement d'inscription en 1<sup>ère</sup> année (méthode 1).

La réussite des étudiants est attribuée à l'université dans laquelle ils se sont inscrits initialement, quel que soit leur parcours ultérieur. Les étudiants qui ont changé tous les ans d'établissement ne sont pas pris en compte dans le calcul. **Pas connaissance du devenir des étudiants ayant quitté Tours avant le L3 sauf enquête sur la cohorte des Rablaisiens.**

Le choix de cet indicateur s'explique par le fait que la première année de L1 est très importante pour la poursuite des étudiants.

#### 2 – Réussite en troisième année (L3) (méthode 2).

Pour cet indicateur, on ne considère que la troisième année. Il correspond au rapport entre le nombre de diplômés et celui des inscrits en troisième année (L3).

Le taux obtenu apporte des informations sur la réussite obtenue par les étudiants dans l'établissement où ils ont terminé leur scolarité, quel que soit leur parcours durant les deux premières années de leur scolarité. **Méthode applicable seulement sur base nationale, car comment savoir dans Apogee quelle est l'année de la première inscription en 1<sup>ère</sup> année de cursus des étudiants arrivés à Tours en L2 ou L3.**

#### 3 - Réussite des étudiants qui ont effectué leur parcours dans la même université (méthode 3).

Cet indicateur ne prend en compte **que les étudiants qui ont effectué tout leur cursus de licence au sein du même établissement ou bien qui sont sortis du système universitaire en troisième année.** Elle donne donc des informations sur les chances de réussite des étudiants dont un seul établissement a assuré la formation durant tout leur parcours. Ceux qui quittent l'université après la deuxième année sont considérés comme des étudiants que l'établissement n'a pas pu conduire jusqu'au diplôme de licence.

Pour chacune de ces trois façons d'appréhender la réussite, **un taux simulé par établissement a été calculé. Le taux simulé est le taux que l'on observerait pour un établissement si la réussite des différentes catégories d'étudiants entrant en licence était identique à celle obtenue au niveau national pour les mêmes catégories d'étudiants, définies par les critères suivants :**

- sexe

- origine socioprofessionnelle des étudiants

- la série du baccalauréat (littéraire, économique, scientifique, technologique STT, autre bachelier technologique, professionnel, dispensé du baccalauréat)

- l'âge d'obtention du baccalauréat (« à l'heure ou en avance » (18 ans ou avant), « en retard d'un an » (19 ans), « en retard de plus d'un an » (après 19 ans) ;

- ancienneté d'obtention du baccalauréat

- le groupe disciplinaire d'inscription en L1 (Droit -sciences économiques- AES, Lettres- sciences humaines- langues, sciences- STAPS).

Une régression logistique permet de mesurer, toutes choses égales par ailleurs, l'impact de ces critères sur la réussite à la licence. La définition d'un profil d'étudiant de référence permet d'estimer, dans le modèle, l'influence respective de chacune des caractéristiques décrites ci-dessus. L'étudiant de référence est un homme, dont les parents exercent une profession intermédiaire, titulaire d'un baccalauréat économique obtenu avec un an de retard, inscrit en L1 dès l'obtention de celui-ci dans le groupe disciplinaire droit sciences économiques.

Par rapport à cet étudiant de référence, le classement par ordre d'importance des critères qui influent le plus sur les chances de succès place en premier la série du baccalauréat et l'âge d'obtention de celui-ci, dont l'effet est deux fois plus important que celui des autres variables.

Le calcul du taux simulé permet de prendre en compte les effets de structure liés à la population étudiante de l'établissement concerné. Ils correspondent donc à la notion « toutes choses égales par ailleurs » bien que se limitant à ces six critères.

Cependant, même avec le taux simulé tel qu'il est défini, on ne saurait rendre compte complètement des différences entre établissements en ce qui concerne la réussite à la licence.

**L'écart entre le taux de réussite simulé et le taux de réussite réel a également été calculé (c'est la valeur ajoutée). La valeur ajoutée permet de situer une université par rapport à la moyenne nationale une fois pris en compte les effets de structure. La prise en compte simultanée du taux réel et de son correspondant simulé permet une analyse plus objective des résultats à la licence par établissement.**



VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

3	FLUX D'ETUDIANTS ENTRANT EN MASTER / PART DES NOUVEAUX ETUDIANTS ENTRANTS DANS L'ETABLISSEMENT	DGESIP Pôle
---	------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectif	Répondre aux besoins de qualifications supérieures (objectif 1, programme 150)

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2009-2010, 2010-2011 et 2016-2017
Champ de la mesure	Inscrits et diplômés de cursus M –Champ SISE universités

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base	Etablissement d'origine des entrants en M1 et M2 - Effectifs d'inscrits en M1 et M2 ( <b>inscriptions principales</b> )
Source	MESR/SIES, Système d'Information sur le Suivi de l'Étudiant (SISE)
Mode de calcul	<p><b>Établissement d'origine des entrants en M1</b> : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M1 (<b>redoublants exclus</b>) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M1, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M1 sont pris en compte les inscrits en : maîtrise, master LMD, master IUP.</p> <p><b>Établissement d'origine des entrants en M2</b> : Pour chaque année considérée : nombre d'étudiants inscrits en M2 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente / nombre total des étudiants inscrits dans l'établissement en M2, (redoublants exclus) x 100</p> <p>En M2 sont pris en compte les inscrits en : master LMD, DEA, DESS.</p> <p><i>A noter : les agrégats M1 et M2 ont été homogénéisés en 2009, ce qui peut expliquer d'éventuels écarts avec les données calculées antérieurement.</i></p>

	Année	Effectif de l'année	Etudiants non présents en n-1	Taux
Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M1	2009 - 2010	1 344	493	36,7
	2010 - 2011	1 365	469	34,4
	2011 - 2012	1480	558	37,7
	<b>Cible 2017</b>			<b>41</b>
Toutes universités	2009 - 2010	117 004	47 345	40,5
	2010 - 2011	124 311	53 326	42,9

Part des étudiants non-présents en n-1 dans l'établissement parmi les nouveaux inscrits en M2	2009 - 2010	1 226	486	39,6
	2010 - 2011	1 371	591	43,1
	2011 - 2012	1409	523	37,1
	<b>Cible 2017</b>			<b>39</b>
Toutes universités	2009 - 2010	105 125	42 980	40,9
	2010 - 2011	128 680	50 888	39,5

**Leviers d'action** : En vue d'attirer les étudiants en M1, la lisibilité des parcours a été améliorée dans la nouvelle offre. Attraction de nouveaux étudiants en M2 du fait de l'ouverture aux apprentis et aux FC en plus grand nombre.

**Commentaires de l'établissement** : La refonte de la présentation des formations sur le site internet de l'université devrait permettre une meilleure lisibilité des formations. Le souhait de l'université est d'augmenter les effectifs en M1 et d'observer une relative stabilité des nouveaux inscrits en M2.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DE LA FORMATION

4	EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS	DGESIP Pôle
---	------------------------------	-------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Répondre aux besoins de qualifications supérieures (objectif 1, programme 150)

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Années universitaires 2010-2011 ; cible 2016-2017
Champ de la mesure	Enseignements dispensés en L en M et dans les autres diplômes (hors licences professionnelles)

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base	% de mentions de L, M et autres diplômes dont les enseignements font l'objet d'une évaluation de la part des étudiants. Par évaluation, il faut entendre un dispositif de mesure de la satisfaction des inscrits dans la mention, en vue de l'amélioration des services rendus. L'évaluation peut concerner chaque enseignement pris séparément, et/ou porter sur le dispositif pédagogique pris globalement. En toute hypothèse, il convient d'indiquer, en commentaire, la périodicité de l'évaluation, son périmètre (tout ou partie des enseignements, tout ou partie du dispositif pédagogique), la démarche d'amélioration continue dans laquelle elle s'inscrit.
Source :	établissement
Mode de calcul	(nombre de mentions de L évaluées /nombre total des mentions) X 100 (nombre de mentions de M évaluées /nombre total des mentions) X 100

		Données de l'université		2009-2010	2010-2011	Cible 2017
<b>Licence LMD Hors LP</b>	Nombre de mentions de L dans l'établissement			24	24	
	Effectifs d'étudiants inscrits en Licence hors LP			8592	8 794	
	Part des mentions de L faisant l'objet d'une évaluation			50,0 %	66,8 %	<b>100</b>
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de L évaluée (étape même si une seule UE évaluée)			3552 soit 41 %	6563 soit 75 %	
	Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)			Non calculé : 1 individu répondant sur pls UE, il est comptabilisé pls fois		NC
<b>Master LMD</b>	Nombre de mentions de M dans l'établissement			22	22	
	Effectifs d'étudiants inscrits en M			3127	3 428	
	Part des mentions de M faisant l'objet d'une évaluation			4,5 %	36,4 %	<b>100</b>
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation de M évaluée (étape même si une seule UE évaluée)			30 soit 1%	561 soit 16 %	
	Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)			Non calculé : 1 individu répondant sur pls UE, il est comptabilisé pls fois		NC
<b>Autres diplômes DUT, LP, ingénieurs, DE pharmacie et DE médecine</b>	Nombre de diplômes concernés			37	37	
	Effectifs d'étudiants inscrits			7303	7363	
	Part des diplômes faisant l'objet d'une évaluation			83,8 %	89,2 %	<b>100</b>
	Effectifs d'étudiants inscrits dans une formation Autres diplômes évaluée (étape même si une seule UE évaluée)			5151 soit 70,5 %	5854 soit 79,5 %	
	Taux de réponse à l'enquête (nombre de répondants/effectif total dans les mentions évaluées*100)			Non calculé : 1 individu répondant sur pls UE, il est comptabilisé pls fois		NC

Leviers d'action :

Sensibilisation des étudiants à répondre aux évaluations.

Exploitation des résultats des évaluations par les équipes pédagogiques.

Commentaires de l'établissement :

La culture d'évaluation des enseignements est en phase d'appropriation par la communauté aussi bien étudiante qu'enseignante. A l'université de Tours, la priorité a été donnée à l'évaluation au niveau licence ce qui explique des taux relativement élevés. L'établissement commence à étendre cette démarche à l'ensemble des masters qui feront également l'objet d'une évaluation systématique. Quant aux filières sélectives (DUT et ingénieurs), la démarche est mise en œuvre depuis plusieurs années.

Le taux de réponse à l'enquête ne peut être fourni dans l'immédiat : un même étudiant, répondant aux évaluations de plusieurs Unités d'Enseignement (UE) au sein de sa formation, est comptabilisé plusieurs fois, ce qui ne permet pas de calculer un ratio correct sur le nombre des inscrits à cette formation. Un taux de réponse par formation pourra être mesuré, en revanche, à moyen terme, en n'observant que l'UE ayant recueilli la participation la plus forte.

Précisions DGESIP pour la licence

L'article 19 de l'arrêté licence du 1<sup>er</sup> août 2011 fixe les motifs et les conditions générales de l'évaluation des enseignements :

« Au sein des établissements, des dispositifs d'évaluation sont mis en place pour chaque formation ou pour un groupe de formations, notamment à travers la constitution de conseils de perfectionnement réunissant des représentants des enseignants, des étudiants et du monde socio-professionnel.

Une évaluation des formations et des enseignements est également organisée au moyen d'enquêtes régulières auprès des étudiants.

Ces dispositifs favorisent le dialogue entre les équipes de formation, les étudiants et les employeurs potentiels. Ils éclairent les objectifs de chaque formation, contribuent à en faire évoluer les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement afin de faciliter l'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences et permettent d'en améliorer la qualité.

Cette évaluation est organisée dans le respect des dispositions des statuts des personnels concernés.

Les résultats des évaluations font l'objet d'un débat au sein du conseil de la composante concernée et du conseil des études et de la vie universitaire. »

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

INDICATEUR COMMUN DE PERFORMANCE DE LA RECHERCHE

5	REVENUS CONSOLIDES DE LA VALORISATION DE LA RECHERCHE	DGESIP Pôle
---	-------------------------------------------------------	-------------

Action	6 à 12
Objectif	Contribuer à l'amélioration de la compétitivité nationale par le transfert et la valorisation des résultats de la recherche (PAP)

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	K €
Date de la mesure	31/12/N
Champ de la mesure	Etablissements d'enseignement supérieur et structures externes chargées de la valorisation de leurs activités recherche

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base	<p><b>Etablissement</b> : établissement d'enseignement supérieur ayant qualité d'opérateur et participant à l'exécution du programme 150 dans le cadre d'une contractualisation avec le MESR.</p> <p><b>Structure externe</b> : structure (établissement public, association, dispositif mutualisé ou filiale) chargée par l'établissement public, agissant seul ou avec d'autres établissements (dans le cadre d'un groupement ad hoc, d'un PRES, etc.), de gérer tout ou partie des activités de valorisation.</p> <p><b>Organisme</b> : EPST partenaires des établissements au sein des unités mixtes et gérant potentiellement une part des ressources de valorisation</p> <p><b>Données financières</b> au 31/12/N de chaque année considérée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recettes générées par les contrats de recherche (hors financement public sur projet – FPP)</li> <li>- recettes générées par les prestations de service (études et prestations recherche hors contrats)</li> <li>- recettes générées par les revenus de la propriété intellectuelle</li> </ul>
Source :	Comptes financiers des établissements d'enseignement supérieurs Bilans financiers annuels des structures externes et des organismes
Mode de calcul	Montants déclarés par catégories de ressources citées plus haut issus du compte financier de l'établissement, augmenté des ressources globales des structures externes concernées et des ressources éventuellement gérées par les organismes pour le compte d'unités mixtes de l'établissement. Les ressources des structures externes mutualisées ne sont pas ventilées par établissement faute de pouvoir déterminer a priori la bonne clé de répartition. Cependant, les établissements sont invités à commenter les résultats et le cas échéant à expliciter leur niveau de participation au dispositif mutualisé y compris si la valorisation est gérée au niveau du PRES.
Responsable de l'indicateur	DGRI – DGESIP – Pôle de contractualisation
Date de disponibilité de l'indicateur	Mars de chaque année N pour N-1

	Ressources 2009 en K€				Ressources 2010 en K€				Ressources 2011 en K€			
	Contrats hors FPP	Presta	Rede v PI	Total	Contrats hors FPP	Presta	Rede v PI	Total	Contrats hors FPP	Presta	Rede v PI	Total
1- Périmètre établissement (budget principal et SAIC)	1 186	705	-	1 891	1 159	629	-	1 788	1 514	711	85	2 310
2- Périmètre structure(s) externe(s) propre(s) à l'établissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3- Périmètre structure(s) externe(s) mutualisées (la SATT dans le PRES)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
4- Périmètre «organismes»	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<b>TOTAL</b>	1 186	705	-	1 891	1 159	629	-	1 788	1 514	711	85	2 310
<b>Cible 2017</b>											<b>2 800</b>	
<b>Evolution en % par rapport à la moyenne sur la période 2009-2011</b>											<b>+ 25%</b>	

Leviers d'action : La cellule mutualisée de valorisation au sein du PRES centre Val de Loire Université et le projet de création de la SATT Grand Centre doivent permettre d'accroître la visibilité des thématiques d'excellence et les plateformes d'innovation de l'Université pour augmenter le nombre de contrats industriels avec des entreprises privées. La labellisation de l'Institut Carnot ICSA avec l'INRA Nouzilly sera également un outil intéressant pour les équipes tourangelles. Par ailleurs la politique active de création d'entreprises innovantes issues de la recherche publique sera un levier d'action important pour ce nouveau contrat ainsi que l'accroissement des revenus de la PI et des contrats partenariaux. Dynamique également issue de la création de la SATT.

Commentaires de l'établissement :

L'université de Tours a conduit une politique active dans le cadre des pôles de compétitivité et en particulier avec des projets de type FUI et ISI. Les modalités de financement de ces projets conduisent à des financements publics (état et collectivités locales) de la recherche finalisée avec des partenaires industriels. Pour rendre compte de l'activité de recherche collaborative et tenant compte des modalités de financement évolutives de ce type de projet, l'Université propose de suivre l'ensemble de ses projets par exercice annuel des dépenses de R&D à partir de la plateforme collaborative de gestion de projets OPPUS. Les projets étant classifiés par champ thématique et source de financement.

S'agissant des organismes de recherche partenaires, l'université de Tours n'est pas en mesure d'apporter une réponse actuellement. Une enquête sera réalisée prochainement pour recueillir les données, notamment auprès du CNRS et du CEA, afin de compléter l'indicateur en cours de contrat.

Précisions DGESIP : Les financements publics sur projet (FPP), par exemple en provenance de l'ANR, du FUI, de l'UE (PCRDT), ou des collectivités territoriales sont exclus du périmètre de l'indicateur. Cet indicateur financier ne rend compte que partiellement de la mission de valorisation de la recherche confiée aux établissements et de la dynamique en place. Un tableau de bord de suivi des résultats construit conformément à la volonté de la CPU, devra permettre de faire évoluer cet indicateur de même que la diffusion des analyses conduites sur la base de l'enquête Curie. En outre les universités sont invitées à compléter cet indicateur d'éventuels commentaires ou compléments d'information.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

### INDICATEUR COMMUN DE PERFORMANCE DE LA DOCUMENTATION

6	VARIATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU SCD OU DU SICD	DGESIP Pôle
---	------------------------------------------------------	-------------

Action	Bibliothèques et documentation
Objectif	Optimiser l'accès aux ressources documentaires pour la formation et la recherche par l'augmentation des horaires d'ouverture (objectif n°5 programme 150)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Pourcentage
Date et source de la mesure	Année universitaire
Champ de la mesure	Sont prises en compte dans le calcul de la cible les bibliothèques universitaires et les bibliothèques intégrées du SCD ou du SICD, et répondant également aux deux critères suivants : - ouvertes au moins 45 heures par semaine ; - dotées de plus de 100 places assises. Les bibliothèques non intégrées au SCD ou au SICD sont exclues du champ de la mesure.

#### Elaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire dans l'ensemble des bibliothèques universitaires et intégrées répondant aux critères définis dans la rubrique « Champ de la mesure », entre l'année 2010 et l'année d'échéance du présent contrat. La moyenne est calculée sur la base des horaires en vigueur durant la plus grande partie de l'année pour chaque bibliothèque prise en compte dans le calcul. Les extensions ou réductions ponctuelles ne doivent donc pas être prises en compte dans ce calcul ; elles peuvent en revanche être signalées dans la partie « Commentaires » comme élément d'appréciation complémentaire.
Mode de calcul	Vd (valeur de départ) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année 2010, en nombre d'heures. Va (valeur d'arrivée) est l'ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques pour l'année de l'échéance du contrat, en nombre d'heures. La cible correspond à la marge de progression réalisée, exprimée en pourcentage, et calculée de la manière suivante : $T = (Va - Vd) / Vd \times 100$

Compte tenu de sa situation propre et des orientations stratégiques définies pour le contrat quinquennal, l'Université se donne les objectifs suivants :

Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées en 2010 (Vd)	58
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées à l'échéance du contrat (Va)	62
Variation (Va-Vd)	4
<b>Cible 2017 (%)</b>	<b>6,9 %</b>

#### Leviers d'action :

Aménagement des locaux

Financement des moniteurs et du personnel

Ouverture de salles de travail

#### Commentaires de l'établissement :

L'université de Tours se caractérise par la grande multiplicité de ses sites. Dans ce contexte, elle a fait le choix jusqu'alors de cibler l'augmentation sur un seul site ouvert 62h (au-delà de l'objectif du précédent contrat) : la bibliothèque la plus ouverte aujourd'hui est celle de Lettres et Sciences Humaines qui ouvre, par exemple, le samedi de 8h30 à 18h30.

D'autre part, la forte politique d'intégration a permis d'ouvrir jusqu'à 62 h des bibliothèques dont la moyenne était autour de 35h. Les horaires des vacances de Pâques ont été par ailleurs également élargis.

L'objectif est maintenant d'offrir des conditions de travail meilleures, notamment pour les étudiants de médecine qui sont les plus demandeurs. Un effort conjoint du SCD et de l'UFR sera fait pour combiner à la fois un accès élargi à la bibliothèque le soir au-delà des 20h actuelles et des conditions de travail satisfaisantes, notamment pour les étudiants de PACES. Un nouveau site pour ceux-ci ouvrira en 2014. Une bibliothèque de 120 places y est prévue et des possibilités d'accès élargi y seront étudiées.

Ainsi, la mise en œuvre de ces différentes dispositions doit nous permettre d'atteindre la cible fixée pour 2017.

#### **Modalités d'interprétation de l'indicateur**

L'indicateur est destiné à mesurer l'effort accompli par l'établissement pour améliorer l'accessibilité des ressources documentaires à son public. Le « Plan Renouveau des Bibliothèques » lancé en 2010 par le MESR a souligné l'importance de l'extension des horaires dans la réalisation de cet objectif.

Pour autant, l'histoire et les spécificités propres à chaque établissement peuvent impliquer des stratégies différenciées en la matière, telles que :

- privilégier une amélioration des services offerts par la bibliothèque à une augmentation des horaires (dans le cas, par exemple, d'une bibliothèque déjà très ouverte)
- maintenir le niveau d'ouverture hebdomadaire mais augmenter le nombre de jours d'ouverture dans l'année (périodes de vacances, notamment)
- concentrer les efforts sur un ou deux sites stratégiques en proposant une extension significative des horaires, ou au contraire, chercher à harmoniser les horaires des différentes sections du SCD.

Le contrat peut également être marqué par des regroupements de bibliothèques ou des fermetures temporaires de sites, voire des constructions de nouvelles bibliothèques, constituant autant d'éléments susceptibles de faire varier la politique poursuivie en matière d'horaires d'ouverture.

L'établissement est donc invité à donner en commentaires toutes les précisions ou compléments d'information qui lui paraîtraient utiles à une juste interprétation de la cible, notamment en ce qui concerne les bibliothèques restant à intégrer.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

### INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE

<b>7</b>	<b>ENDORECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS / BILAN ET PREVISION</b>	<b>DGESIP Pôle</b>
----------	------------------------------------------------------------------------	--------------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et accroître le dynamisme des équipes de recherche (Objectif n°7, programme 150)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Effectifs physiques d'enseignants-chercheurs titulaires et stagiaires
Date de la mesure	Recrutements avec affectation au cours de l'année civile considérée
Champ de la mesure	Toutes disciplines du CNU hors médecine et odontologie

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	Pour les MCF, le recrutement interne correspond d'abord aux personnes ayant soutenu leur doctorat ou le titre jugé équivalent dans l'établissement mais ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, le MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement. Pour les PR, le recrutement interne recense seulement les personnes qui occupaient précédemment, en qualité de titulaire, un emploi de MCF dans l'établissement (les PR en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés).
Mode de calcul	Le numérateur dénombre les recrutements internes. Le dénominateur comprend tous types de concours d'enseignants-chercheurs titulaires.

Recrutement interne d'enseignants-chercheurs		2008	2009	2010	Données cumulées 2008, 2009, 2010	2011	Cible 2017
		Maîtres de conférences	Effectifs	6 / 18		7 / 32	
	%	33 %	22 %	20 %	24 %	32 %	24 %
Professeurs des universités	Effectifs	5 / 14	4 / 13	3 / 7	12 / 34	4 / 12	
	%	36 %	31 %	43 %	35 %	33 %	36 %

#### Commentaires de l'établissement :

Le recrutement interne des MCF et PR varie selon les années, car il repose sur l'adéquation des candidats de Tours aux profils demandés l'année du recrutement. L'Université de Tours se retrouve ainsi au dessus de la moyenne nationale pour le recrutement de ses propres doctorants. A contrario, un taux de recrutement externe de PR plus élevé certaines années (2009, 2011) démontre aussi une certaine attractivité de l'établissement, bien qu'il faille relativiser ces pourcentages dans la mesure où ils portent sur de petits effectifs. Dans sa politique de recrutement, l'université de Tours souhaite assurer un équilibre entre les recrutements internes et les recrutements externes, sans pour autant se focaliser sur des pourcentages trop précis.



**INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE**

<b>8</b>	<b>QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ÉTABLISSEMENT</b>	DGESIP Pôle
----------	--------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion des établissements de l'enseignement supérieur et l'évolution du patrimoine immobilier (objectif 6, programme 150)

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Qualification en 4 niveaux, de 0 à 3, du dispositif mis en œuvre par l'établissement pour l'autoévaluation de sa performance
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base et Source	<p>La situation de l'établissement relève des cotations suivantes :</p> <p>Cote 0 : il n'y a pas d'action ou de projet significatif contribuant à ce but</p> <p>Cote 1 : un plan d'action a été défini et mis en œuvre</p> <p>Cote 2 : la définition d'un plan d'action, sa mise en œuvre, le suivi et l'adaptation de sa réalisation s'intègrent dans un cycle permanent (processus d'amélioration continue)</p> <p>Cote 3 : le dispositif d'assurance qualité est validé par une instance externe reconnue.</p> <p>La qualification du dispositif d'auto-évaluation est réalisée pour les trois secteurs suivants : Politique de formation, Politique scientifique, Management de l'établissement au service de ses missions</p>
Mode de calcul	

Cotation	Politique de formation		Politique scientifique		Management de l'établissement au service de ses missions	
	2011	Cible 2017	2011	Cible 2017	2011	Cible 2017
0						
1	X		X		X	
2		X		X		X
3						

**Précisions :** Les cotations de 0 à 3 sont inspirées du "Common Assessment Framework" pour l'évaluation des moyens mis en œuvre par les organismes dans le cadre du développement de l'auto-évaluation dans les fonctions publiques européennes. L'interprétation est réalisée lors du dialogue contractuel quadriennal entre chaque établissement et le ministère.

**Leviers d'action :**

Mise en place d'une démarche qualité

Structuration de la démarche qualité en confiant à un vice-président le soin de développer la culture qualité au sein de l'établissement

Création d'un indicateur mesurant le nombre d'enquêtes d'autoévaluation ayant donné lieu à des modifications.

**Commentaires de l'établissement :**

Dans les domaines de la formation, de la recherche et du management, il existe désormais un plan d'action qui est construit et suivi dans le cadre des comités de pilotage opérationnel en place.

8	QUALIFICATION DU DISPOSITIF D'AUTOEVALUATION MIS EN ŒUVRE PAR L'ETABLISSEMENT (suite)	DGESIP Pôle
---	---------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Au cours du prochain contrat, nous souhaitons aller plus loin en insufflant une démarche qualité à tous les niveaux de l'établissement qui permette d'entrer dans un processus d'amélioration continue de la qualité. Cette démarche se veut d'abord pragmatique et non normative. Ainsi, nous ne rechercherons pas, sauf exception pour le SUFCO, l'IAE et le CUEFEE, une labellisation par des organismes extérieurs.

C'est la raison pour laquelle nous n'envisageons pas de chercher à atteindre la cote 3 durant le prochain contrat. Toutefois, les 5 directions (recherche, formation, vie de l'étudiant, relations internationales, moyens) et les 10 composantes seront invitées, chaque année, à élaborer un dispositif d'autoévaluation, permettant d'identifier les corrections à apporter à leur plan d'action prévu dans les Contrats d'objectifs et de Moyens.

Dans la cotation qui est proposée, nous aurions pu travailler plus finement en déterminant dans chaque rubrique des pourcentages entre les cotations. Toutefois, cet exercice est complexe à mettre en œuvre et le résultat contestable. En travaillant à un niveau plus global, l'université prend acte des progrès qui lui restent à faire pour entrer dans un processus d'amélioration continue de la qualité. Ce qui compte pour nous dans cet indicateur, c'est d'abord l'affichage d'une démarche volontariste pour améliorer la performance à tous les niveaux.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

**INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE**

9	TAUX D'OCCUPATION DES LOCAUX	DGESIP Pôle
---	------------------------------	-------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Heures, unités, m2, %
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Etablissement

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base et Source	<p style="color: blue;">Nombre d'heures d'utilisation des locaux liée aux emplois du temps dans ADECAMPUS. Hors salles de TP, hors salles de TD &lt; 10 personnes, hors CRL. Comprend les heures de CM, TD, accueil des étudiants, examens, manifestations, colloques et locations</p>
Mode de calcul	<p>Le taux d'occupation des locaux de l'établissement est établi en deux étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- calcul du taux d'occupation pour chaque type de salles (amphithéâtres et salles banalisées) en fonction de la formule présentée plus bas ;</li> <li>- détermination du taux d'occupation de l'établissement à partir de la moyenne pondérée des taux d'occupation de chaque type de salles par leurs surfaces respectives.</li> </ul> <p>Le calcul du taux d'occupation pour un type de salles correspond au rapport entre l'occupation « réelle » et le quota horaire de référence (occupation théorique) où l'occupation « réelle » est le rapport de nombre d'heures d'utilisation annuelle d'un type de salles avec le nombre de salles. Il se résume par la formule suivante :</p> $T = \frac{(U/S)}{H}$ <p>T : taux d'occupation d'un type de salles  U : nombre d'heures d'utilisation d'un type de salles,  S : nombre de ce même type de salles  H : quota horaire de référence (1 120 h = 32 semaines x 35h)</p> <p><i>A titre d'exemple :</i>  Un établissement disposant de 66 salles banalisées (5 100 m<sup>2</sup>) qu'il utilise 58 195 h par an, présente un taux d'occupation de : <math>\frac{(58\ 195\ h / 66\ salles)}{1\ 120\ h}</math> soit 79 % pour les salles banalisées</p> <p>Ce même établissement présente un taux d'occupation de ses amphithéâtres (3 000 m<sup>2</sup>) de 62 % pour ses amphithéâtres ;  Son taux d'occupation est de : <math>\frac{(62\ \% \times 3\ 000\ m^2) + (79\ \% \times 5\ 100\ m^2)}{8\ 100\ m^2} = 73\ \%</math>.</p>

**Précisions :**

Responsable de l'indicateur et fournisseur des données : DGESIP pôle B2

Cet indicateur est construit en référence à l'indicateur du programme 150 n° 6.4 « Taux d'occupation des locaux ».

Ce taux est estimé à 69,9% en réalisation 2009 (PAP 2012) à partir des données recueillies par enquête auprès des établissements.

Occupation des locaux	Situation actuelle Année universitaire 2010-2011				Cible PAP 2012	Taux d'occupation attendu en 2017
	Nombre d'heures d'utilisation	Nombre de salles	Total surfaces SHON	Taux d'occupation réel		
Amphithéâtres	40 568	46	12 619	79%		80 %
Salles banalisées	200 712	300	31 872	60%		74 %
<b>Total</b>	<b>241 280</b>	<b>346</b>	<b>44 491</b>	<b>62%</b>	<b>70 %</b>	<b>75 %</b>

Leviers d'action :

Améliorer la complétude des emplois du temps saisis dans ADE Campus.

Réduire le nombre des sites selon les projections du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) et du Schéma Directeur Immobilier (SDI).

Commentaires de l'établissement :

Le SPSI et le SDI vont permettre de réduire le nombre des sites et de densifier celui des Tanneurs. Cette politique contribuera à améliorer le taux d'occupation des salles et à atteindre la moyenne nationale. De plus, le système de réservation des salles, ADE Campus, doit être mieux renseigné, afin que tous les cours et toutes les réunions y soient effectivement inscrits.

**INDICATEURS COMMUNS DE PERFORMANCE DU PILOTAGE**

10	QUALITE DU PILOTAGE EN MATIERE DE GESTION IMMOBILIERE	DGESIP Pôle
----	-------------------------------------------------------	-------------

Action	Pilotage opérationnel des établissements
Objectif	Optimiser la gestion et l'évolution du patrimoine immobilier

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Indice de satisfaction défini entre 0 et 3
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Ensemble des dispositifs au sein de l'établissement

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base et Source	<p>0 = l'établissement ne dispose d'aucun outil de gestion immobilière et fait preuve d'une connaissance insatisfaisante de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. difficulté à renseigner l'enquête surfaces pour l'ensemble de ses implantations) que qualitatif (difficulté à qualifier l'état du bâti de l'ensemble de ses bâtiments).</p> <p>1 = l'établissement dispose d'au moins un outil opérationnel de gestion immobilière (schéma directeur ou logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif (ex. enquête surfaces correctement renseignée) que qualitatif (ex. état du bâti suffisamment précis et cohérent avec l'enquête surfaces).</p> <p>2 = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels de gestion immobilière (schéma directeur et logiciel de gestion) et fait preuve d'une bonne connaissance de son patrimoine immobilier, tant en terme quantitatif que qualitatif.</p> <p>3 = l'établissement assure un pilotage cohérent et structuré de sa politique immobilière en articulant l'intervention de ses services avec l'utilisation de ses outils de gestion immobilière.</p>
Mode de renseignement de l'indicateur	Cocher les cases correspondant à la situation de l'établissement

Indice de satisfaction	Qualité du pilotage de la politique immobilière	
	Situation actuelle 2011	Cible en 2017
0		
1	X	
2		
3		X

Leviers d'action :

Déploiement progressif d'une gestion technique des bâtiments informatisée.  
 Mise en place d'un logiciel de gestion des données immobilières.

Commentaires de l'établissement :

L'établissement s'est doté depuis deux ans d'un Schéma Directeur Immobilier sur lequel s'appuie désormais le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière validé par le Ministère et par France Domaine. Pour garantir une bonne connaissance de l'état et de l'utilisation du bâti, l'université de Tours dispose aussi d'outils tels qu'un logiciel de gestion des emplois du temps et des salles (ADECampus), un diagnostic d'accessibilité aux personnes handicapées, un diagnostic de performance énergétique, un registre de sécurité, ainsi que d'une comptabilité patrimoniale réalisée avec amortissements.

Pour envisager l'évolution à la hausse de la cotation de la qualité du pilotage immobilier pour la fin du nouveau contrat, il reste à mettre en place un logiciel de gestion des données immobilières avec numérisation des plans et le déploiement progressif de l'informatisation de la gestion technique des bâtiments, prévue d'ores et déjà dans le cadre du marché de chauffage.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

**INDICATEURS SPECIFIQUES DE LA FORMATION**

11	FORMATION CONTINUE	DGESIP Pôle
----	--------------------	-------------

<b>Action</b>	<b>Formation continue</b>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire de l'enseignement supérieur un outil performant de formation tout au long de la vie (objectif 3 – P150),</li> <li>- Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6, action 2 « accroître les ressources propres ».</li> </ul>

**Description des indicateurs**

<b>Unités de mesure</b>	1 – heures-stagiaires (les heures-stagiaires sont le cumul des heures suivies par chaque personne en formation) 2 – nombre de stagiaires <b>ayant achevé leur formation au cours de l'année</b> 3 – nombre de certifications (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle) 4 – millier d'Euros
<b>Date de la mesure</b>	Année civile précédant la 1 <sup>ère</sup> année du contrat ; dernière année civile du contrat
<b>Champ de la mesure</b>	Prestations de formation continue, diplômante ou non, assurées par l'établissement. L'apprentissage, qui relève de la formation initiale, est exclu du champ.

<b>Mode de renseignement de l'indicateur</b>	Données fournies par l'établissement
----------------------------------------------	--------------------------------------

	S : Situation actuelle (indiquer l'année de référence) 2010	C : Cible 2017	Taux de croissance attendu (C-S)/S*100, en %
1- Volume d'heures stagiaires	383 500	418 000	+ 9 %
2- Nombre de stagiaires formés	1580	1706	+ 8 %
3- Nombre de certifications délivrées	449	500	
<i>Dont certifications par la Validation des Acquis et de l'Expérience</i>	<i>63</i>	<i>63</i>	
4- Recettes de la formation continue	1,8 M€	2,2 M€	+ 22%

**Précisions :** cette fiche peut être adaptée en fonction des orientations retenues dans le contrat. Il n'est pas obligatoire de déterminer une cible chiffrée pour tous les items proposés (colonne « C ») : seuls ceux qui correspondent aux priorités de l'établissement doivent faire l'objet d'une cible. En revanche, pour une meilleure compréhension de la situation de l'établissement, il est demandé de compléter tous les items de la colonne « S ».

La notion certification est ici entendue dans un sens large : un diplôme, un titre ou un certificat inscrit ou non au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) accréditant qu'une personne est capable d'appliquer des connaissances, des habilités, des attitudes et comportements nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle donnée.

11	FORMATION CONTINUE (suite)	DGESIP Pôle
----	----------------------------	-------------

Commentaires de l'établissement :

Concernant l'action 3 : Le nombre des certifications ne saurait trop augmenter sachant que les stagiaires s'inscrivent de plus en plus dans des formations courtes non diplômantes qui ciblent un besoin de qualification précis.

Il faut aussi préciser qu'après le nombre important de VAE délivrées au cours des années qui ont suivi la promulgation de la loi de 2002, on note que le nombre de dossiers déposés baisse en prenant son rythme de croisière. En 2008, la mise en place du livret 1 de recevabilité (demande du ministère) permet de réaliser une "pré-sélection" des dossiers de demandes de VAE 2002 et de ne pas réunir inutilement des jurys. On note une forte baisse de dépôt de livrets 1 : il y a en effet une autocensure des candidats. L'objectif dans ce domaine est de retrouver toutefois au moins le niveau de 2010.

Mais grâce à ce dispositif, la qualité des dossiers "livrets 2" soumis aux jurys est meilleure et le nombre de décisions favorables (validations partielles ou totales) augmente : 87% en 2008, 94 % en 2009 et se maintient à 93 % en 2010.

Concernant l'action 4 : l'augmentation des ressources propres sera possible, d'une part grâce à la création de nouvelles formations (masters et diplômes d'université) et, d'autre part, grâce à une politique volontariste de réponse aux demandes des entreprises et organismes partenaires en mettant en place de nouvelles modalités de suivi des formations (formations courtes, inscriptions au module...) ainsi qu'une réponse ciblée à des appels d'offres (Formation continue conventionnelle des pharmaciens, CCI, Région centre...).

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

INDICATEURS SPECIFIQUES DE LA FORMATION

12	TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN MASTER	ETABLISSEMENT
----	--------------------------------------------	---------------

Action	Formation initiale et continue de niveau master
Objectif	Répondre aux besoins de qualification supérieure

**Description de l'indicateur**

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Diplômés des sessions 2006, 2007, 2008, future session 2014 Disponible en juin de l'année n+1
Champ de la mesure	Effectifs d'anciens étudiants diplômés interrogés par enquête annuelle pilotée au niveau national par la DGESIP avec le concours de l'OVE. Exclut du champ du calcul les diplômés des diplômes délocalisés et les diplômés salariés mais en poursuite d'étude (doctorants salariés par exemple). En outre, les taux de poursuite, soit immédiats (l'année du diplôme) soit à la date de l'enquête réalisée 30 mois après, permettent une analyse plus fine des résultats

**Élaboration et qualités de l'indicateur**

Nature précise des données de base	Diplômés 30 mois avant l'enquête
Source :	Enquête OVE
Mode de calcul	Pour chaque année considérée, parmi la population répondante, mesure de l'insertion des étudiants diplômés 30 mois avant la date de l'enquête et qui n'ont jamais connu de poursuites ou de reprises d'études depuis l'obtention de leur diplôme.

DIPLÔMÉS DE MASTER	Enquête 2008 Diplômés 2006	Enquête 2009 Diplômés 2007	Référence nationale DGESIP-SIES Diplômés 2007	Enquête 2010 Diplômés 2008	Référence nationale DGESIP-SIES Diplômés 2008	
Part des diplômés de Master en recherche d'emploi	7,7 %	6,3 %		6,7 %		<b>Cible 2017</b>
Part des diplômés de Master en emploi parmi les répondants	89,8 %	93,0 %		92,7 %		
<b>Dont part des emplois de niveau cadre et intermédiaire parmi les Masters en emploi</b>	<b>93,2 %</b>	<b>90,4 %</b>	<b>84 %</b>	<b>88,9 %</b>	<b>89 %</b>	<b>91 %</b>
Durée moyenne de recherche du 1er emploi (en mois)	2	3		3		
Taux de poursuite d'études des Master parmi les répondants	15 %	24,8 %		23,2 %		
Taux de réponse	69,7 %	72 %	63 %	70 %	69 %	<b>72 %</b>

La référence nationale ne s'intéresse qu'aux diplômés de nationalité française et issue de la formation initiale.



12	TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE EN MASTER (suite)	ETABLISSEMENT
----	----------------------------------------------------	---------------

Leviers d'action :

Dans le cadre du prochain contrat, le Module d'Orientation, de Bilan et d'Insertion de Licence (MOBIL) et le Module de Préparation au Projet Professionnel (MP3) compléteront ce dispositif, les ateliers TRE figureront dans toutes les maquettes, le Training Job Dating sera développé (actuellement 2 sessions par an), des rencontres avec des chefs d'entreprise, par secteur d'activité, seront organisées par la maison de l'orientation et l'insertion professionnelle (*les p'tit déjà de la MOIP*). Par ailleurs, un effort particulier est réalisé en direction des étudiants de Lettres, Langues, Arts et SHS avec un partenariat avec le CJD (UE libre "connaissance de l'entreprise") et le MEDEF pour la mise en place de l'Opération Phénix.

Mise en place de conseils de perfectionnement dans toutes les formations pour une meilleure adéquation entre les attentes des professionnels et la formation.

Augmenter le taux de réponse grâce à la mise en place d'un annuaire des anciens étudiants.

Commentaires de l'établissement :

Afin d'améliorer la qualité de l'insertion professionnelle des étudiants de niveau master, nous développons depuis 2008-2009 des actions spécifiques : ateliers Technique de Recherche d'Emploi (TRE) au sein de certains masters (soit réalisés par les filières, soit par la MOIP), Semaine de l'Insertion Professionnelle, conférences métiers,... Le centre « Entreprendre Pour Innover en Région Centre » (E.P.I. Centre), répondant ainsi à l'appel à projet du MESR sur le développement de l'entrepreneuriat étudiant, propose par ailleurs tout un dispositif de sensibilisation : parrainage de professionnels, tables rondes, concours « Une nuit pour entreprendre », modules de formation, qui s'est enrichi à la rentrée 2011 d'un certificat universitaire « Entrepreneuriat, stratégie et innovation ». Ce pôle est en charge également de la détection et de l'accompagnement des projets de création d'entreprise portés par les étudiants ou les jeunes diplômés.

Les enseignants se préoccupent de plus en plus de l'insertion professionnelle des étudiants ce qui permet de mettre en place des actions de professionnalisation dans tous les domaines de formation.

Une culture de l'évaluation et du suivi des étudiants se met en place qui devrait permettre de mieux suivre le devenir des étudiants.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE LA FORMATION

13	NOMBRE D'ETUDIANTS EN APPRENTISSAGE	ETABLISSEMENT
----	-------------------------------------	---------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Répondre aux besoins de qualification supérieure

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	Unité
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Inscrits principaux dans les étapes ouvertes en apprentissage

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base et Source	SISE – IA principales
Mode de calcul	IA principales en régime d'apprentissage sur IA principales totales (tous régimes) dans les formations ouvertes à l'apprentissage.

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Cible 2017
Nombre d'étudiants en apprentissage	250	399	454	800

#### Leviers d'action :

Ouverture d'un nombre plus important de formations en apprentissage, notamment au niveau des masters.  
 Maintien d'une impulsion politique nationale et à l'échelle des collectivités territoriales.

#### Commentaires de l'établissement :

L'université est membre du CFA interuniversitaire de la Région Centre qui devrait évoluer en CFA du PRES Centre Val de Loire Université.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DE LA FORMATION

14	TAUX D'ETUDIANTS EN MOBILITE SORTANTE ERASMUS	ETABLISSEMENT
----	-----------------------------------------------	---------------

Action	Formation initiale et continue de niveau licence et master
Objectif	Accroître la mobilité sortante étudiante en Europe

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	pourcentage
Date de la mesure	Annuelle
Champ de la mesure	Conventions d'échange Erasmus

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Tout étudiant sortant en Europe dans le cadre des conventions Erasmus, inscrit dans le logiciel Moveon
Source	Moveon pour le nombre d'étudiants en mobilité sortante Erasmus Apogée pour le nombre total d'étudiants inscrits principaux au 15/01 (SISE)
Mode de calcul	Nombre d'étudiants en mobilité sortante / nombre total d'inscrits principaux SISE
Précisions	

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Cible 2017
% d'étudiants en mobilité sortante Erasmus	1,50 %	1,50 %	1,56 %	2 %
Nombre des mobilités sortantes Erasmus	316	313	335	420

Selon l'AEFF, en 2008-2009, sur 82 universités françaises, le taux médian est de 1,01 % des inscrits (la moitié des universités se placent au-dessus de ce taux et l'autre moitié en dessous). Seules 4 universités se situent autour des 2% cette année-là : Chambéry, Grenoble 3, Lille1 et Pau.

#### Leviers d'action

En travaillant étroitement avec les composantes :

Informers les étudiants en début de chaque semestre sur les différents sites,

Présenter les schémas de mobilité existants et les contrats types d'études dans les livrets étudiants distribués par les filières,

Développer les certifications en langues.

Commentaires de l'établissement : L'expérience que peut acquérir un étudiant lors d'une mobilité à l'international (stage ou étude) est aujourd'hui une clé importante pour qu'il réussisse son insertion professionnelle. En particulier, de nombreuses études montrent que la réalisation d'une mobilité à l'internationale contribue fortement au développement de «soft skills» (capacité d'adaptation, à planifier, esprit d'initiatives, aisance communicationnelle) hautement appréciés par les employeurs.

Dans ce cadre, suite à une politique incitative mise en place dans certaines filières et à une stratégie linguistique d'accompagnement, l'université de Tours a réussi à doubler son taux de mobilité sortante Erasmus entre les années universitaires 2003-2004 et 2008-2009. Elle est ainsi passée d'un pourcentage d'étudiants partis de 0,88% en 2003-2004 (ce qui la classait 37ième au niveau national) à 1,5 % en 2008-2009 (ce qui la classe 12ième au niveau national).

Pour le contrat 2012-2017, l'université de Tours se fixe l'objectif d'atteindre la barre des 2% considérée par l'agence 2E2F comme la marque d'un véritable dynamisme. Cet objectif global devra tendre à être atteint au niveau de chaque composante (hors IUT, Médecine, Pharmacie, filières moins propices à la mobilité étudiante).

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

### INDICATEUR SPECIFIQUE DE LA RECHERCHE

15	PART DES PUBLICATIONS DE L'ETABLISSEMENT PRESENTES DANS LES PUBLICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES DE REFERENCE, SUR LE TOTAL DES PUBLICATIONS FRANÇAISES	ETABLISSEMENT
----	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------

Action	106 à 112
Objectif	Développer le rayonnement des travaux de recherche de l'établissement

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	%
Date de la mesure	Année civile
Champ de la mesure	Publications des enseignants-chercheurs de l'établissement

#### Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	Publications repérées dans la base internationale Web of Science détenue par Thomson Reuters qui donne accès à sept bases de données bibliographiques : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conference Proceedings Citation Index</li> <li>• Science Citation Index Expanded</li> <li>• Social Sciences Citation Index</li> <li>• Arts &amp; Humanities Citation Index</li> <li>• Index Chemicus</li> <li>• Current Chemical Reactions</li> <li>• Conference Proceedings Citation Index: Science and Social Science and Humanities</li> </ul>
Source	Observatoire des Sciences et Techniques - IPERU
Mode de calcul	
Précisions	Livraison des résultats par l'OST au mois de mars N+2

	Publications 2006	Publications 2007	Publications 2008	Publications 2009	Publications 2010	Cible 2017
Part des publications présentes dans les publications nationales et internationales de référence, sur le total des publications françaises	0,8 %	0,79 %	0,79 %	Livraison OST mars 2012	Livraison OST mars 2012	0,9 %

Les cibles du PAP concernent le poids de la production des universités dans la production européenne et mondiale, et non française.

#### Leviers d'action

Augmenter le nombre de publications par équipe par incitation dans le cadre de l'allocation des budgets recherche des équipes (enquête annuelle auprès des directeurs).

Commentaires de l'établissement : Une sensibilisation particulière auprès des enseignants-chercheurs et chercheurs sur les modalités de présentation des publications de l'établissement sera réalisée. En collaboration avec l'OST, cet indicateur sera complété et affiné en cours de contrat.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DU PILOTAGE

16	QUALITE DU PILOTAGE FINANCIER	DGESIP Pôle
----	-------------------------------	-------------

Action	Pilotage financier de l'établissement
Objectif	Optimiser la qualité du pilotage financier de l'établissement

#### Description des indicateurs

Unité de mesure	<b>Objectif I-1</b> (Sincérité des prévisions budgétaires) : <b>taux d'exécution</b> des prévisions de fonctionnement et d'investissement, exprimé en pourcentage.  <b>Autres objectifs</b> : réalisation de l'objectif mesurée à l'aide d'une cote. <b>0</b> = l'établissement ne dispose d'aucun outil de suivi <b>1</b> = l'établissement a effectué l'action préconisée ou dispose d'au moins un outil centralisé opérationnel <b>2</b> = l'établissement dispose d'outils complémentaires et opérationnels
Date de la mesure	Année précédant la première année du contrat ; dernière année du contrat
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement
Mode de renseignement de l'indicateur	Remplir les cases correspondant à la situation de l'établissement

#### I. S'inscrire dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire

Types d'actions prévues	Situation actuelle 2011	Cible 2017
<b>1- Améliorer la sincérité des prévisions budgétaires</b> par la mise en place d'un dialogue de gestion dans une logique : objectifs / moyens / résultats. L'indicateur mesure les taux d'exécution (CF/ Budget modifié).	Dépenses fonctionnement 80 % Dépenses investissement 70 %	<b>Fonctionnement 90 % hors masse salariale</b> <b>Investissement 70 %</b>
<b>2- Se doter d'outils permettant un suivi financier infra annuel</b> , pour accompagner son effort de maîtrise des taux d'exécution, l'établissement devra se doter de tableaux de bord permettant le suivi infra annuel des principaux agrégats de gestion : résultat, CAF, variation du fonds de roulement	1	2
<b>3- Elaborer les annexes relatives aux opérations pluriannuelles</b> (et notamment le plan pluriannuel d'investissement) ;	1	2
<b>4- Se doter des outils de pilotage et de gestion de la masse salariale</b> , la masse salariale devra faire l'objet d'un suivi particulier : tableaux prévisionnels et plan de suivi infra-annuel adaptés : l'écart entre le budget primitif approuvé et l'exécution finale devrait être comprise entre - 0,5 et + 0,5 %	1	2

#### II. Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :

Types d'actions prévues	Situation actuelle	2017
<b>1- Fiabiliser l'inscription des actifs immobilisés et les stocks au bilan</b>	1	2
<b>2 -Mettre en place un dispositif de contrôle interne comptable et budgétaire</b> (cartographie des risques)	1	2

Commentaires de l'établissement :*I. S'inscrire dans une démarche de performance et de pilotage budgétaire :*

Depuis deux ans, l'ouverture ou la fermeture des crédits s'effectuent en analysant les besoins obligatoires, récurrents ou par projets. Les Décisions Budgétaires Modificatives s'appuient en particulier sur le programme prévisionnel immobilier et l'exercisation des projets de recherche, pour lesquels les ajustements sont les plus nombreux en quantité et en volume. Ces modifications du budget primitif devraient permettre d'assurer un taux d'exécution de 80 % en fonctionnement et 70 % en investissement. L'amélioration de ces taux est toutefois limitée par les possibilités de l'application de gestion qui ne prend pas en compte la pluriannualité et implique l'ouverture, dès l'année de sa notification, de l'ensemble des crédits relatifs à un marché (de recherche ou immobilier) même s'il est prévisible que la totalité du service fait ne sera pas réalisé sur l'exercice.

Le plan pluriannuel d'investissement est pour l'instant incomplet puisqu'il ne prend pas en compte une exercisation sur la durée totale du projet mais uniquement un état d'avancement lié à trois périodes, le réalisé, la prévision annuelle et le reste à réaliser et uniquement sur l'immobilier. Il ne prend aussi en compte que les projets certains. L'évolution de ce plan devra intégrer la charge prévisionnelle annuelle des projets en cours, prévisibles et obligatoires et prévisibles mais facultatifs sur le court, le moyen et le long terme. Trois échéances et une priorisation des projets doivent être inclus dans le plan pluriannuel d'investissement incluant l'immobilier (construction et maintenance) et le mobilier (acquisitions dans une optique de modernisation et renouvellement).

S'agissant du pilotage et de la gestion de la masse salariale, l'université s'est dotée de tableaux de bord qui lui permettent de suivre chaque mois la consommation d'emplois et de masse salariale. Ces tableaux sont rapprochés des données fournies par le rectorat et des données payées par l'agent comptable. Un tableau prévisionnel des emplois et de la masse salariale a été mis en place, conformément à la circulaire du 21 juillet 2011 applicable aux opérateurs de l'Etat. Un tableau des emplois et de la masse salariale est présenté lorsqu'une DBM le justifie. Des tableaux de suivi sont adressés au Recteur, chancelier des universités, avant chaque DBM. A l'heure actuelle, l'université de Tours n'est pas dotée d'outils de gestion prévisionnelle de la masse salariale. La mise en place d'un outil spécifique permettrait de réaliser des projections à moyen terme dans ce domaine.

*II. Sécuriser les processus comptables et consolider la qualité comptable :* La fiabilisation des actifs immobilisés est réalisée. Les biens inscrits à l'actif sont bien en accord avec la balance des comptes. Un effort particulier devrait être fait sur la tenue de l'inventaire physique dans l'établissement. S'agissant du dispositif de contrôle interne, celui-ci a été mis en place sur le plan comptable, en 2011. La certification réalisée par les commissaires aux comptes consolide la qualité comptable. Un effort important est porté à compter de l'exercice 2011 pour mettre en œuvre toutes les opérations d'inventaire prévues réglementairement, effort qui se produira en 2012. Il reste à établir la cartographie des risques sur la période 2012-2017.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DU PILOTAGE

17	QUALITE DU PILOTAGE DU SYSTEME D'INFORMATION ET DES SERVICES NUMERIQUES AUX USAGERS	DGESIP Pôle
----	-------------------------------------------------------------------------------------	-------------

Action	Pilotage du système d'information et des services numériques
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements d'enseignement supérieur (objectif 6, P150)

#### Description de l'indicateur

Unité de mesure	<p>Cote chiffrée de 0 à 5</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>0. Pas d'action significative, pas de formalisation, pas de démarche engagée, faiblesse des moyens mobilisés.</li> <li>1. Quelques actions isolées, amorce de stratégie, première formalisation, moyens mobilisés non significatifs, peu de services opérationnels.</li> <li>2. Résultats encourageants, démarche mise en place mais insuffisamment engagée, formalisation insuffisante, moyens mobilisés mais partiellement, quelques services opérationnels mais insuffisamment efficaces.</li> <li>3. Résultats assez bons, stratégies qui s'affirment, formalisation des dispositifs mais encore incomplètement opérationnels, des actions significatives mais insuffisamment portées, quelques services efficaces.</li> <li>4. Résultats bons, stratégies définies, formalisation claire et fonctionnement en cours de réalisation, moyens analysés et en cours de développement, services en place mais usages encore à développer, début de mutualisation.</li> <li>5. Résultats excellents, stratégie et démarche globales, instances décisionnelles en place, organisation et moyens adaptés, opérationnalité et efficacité, actions de mutualisation et ouverture au niveau territorial, national, international.</li> </ol>
Date de la mesure	<p>Situation actuelle : année précédant la première année du contrat</p> <p>Cible : dernière année du contrat</p>
Champ de la mesure	Mise en œuvre du dispositif au sein de l'établissement

Mode de renseignement de l'indicateur	Les cotes chiffrées constituent, pour chacun des cinq thèmes stratégiques, la synthèse d'un certain nombre d'indicateurs opérationnels dont la liste figure en commentaire.
---------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Thèmes		
	Situation actuelle 2011	Cible 2017
1- Gouvernance du système d'information et politique numérique	3	4
2- Couverture fonctionnelle et usages des services numériques	3	4
3- Numérique au service de la formation des étudiants	2	3
4- Politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation et à la diffusion de la culture scientifique et technique	2	3
5- Conduite du changement et politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique	2	3

Thèmes	Cote de situation	Cible	Observations
<b>Thème 1 : La gouvernance du système d'Information et la politique numérique</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
Mise en œuvre d'une gouvernance du numérique formalisée et intégrée au pilotage de l'établissement	3	4	Un VP délégué aux TIC est chargé de définir la stratégie en matière de TIC. Le COPIL TIC est composé du VP chargé des moyens, du VP délégué aux TIC, de la directrice et de son adjointe, le DGS. Le processus de gouvernance des projets numériques a été défini dans le schéma directeur numérique, il évolue de façon à mieux associer les composantes, dans le cadre de la négociation des contrats d'objectifs et de moyens. Une commission TIC composée de représentants de chaque composante, se réunit mensuellement. Elle examine les demandes de besoins annuels, propose des priorités et est le lieu d'échange privilégié avec les composantes.
Mise en place d'un schéma directeur du numérique couvrant l'ensemble des domaines	5	5	Chiffrage des projets
Moyens financiers et humains au regard des moyens globaux	4	4	Exemple budget 2011 : Fonctionnement = 600.000 € Investissement = 600.000 € Contrat d'étés direct 200.000 € Contrat d'étés complémentaire 110.000 € Région 60.000 € MINES, soit 2,5 % du budget de l'établissement hors masse salariale et 1,8 % du budget global.  Masse salariale TIC = 55 personnes soit 2.750.000 € ou 2% de la masse salariale de l'établissement.
Définition et mise en œuvre d'une stratégie de mutualisation du numérique adaptée au contexte de l'établissement (voir aussi UNT au thème 4)	3	4	Points forts MOODLE Points à améliorer infrastructure serveurs composante
Evaluation des usages et satisfaction des usagers	3	4	Points forts indicateurs AGIMUS Points à améliorer enquêtes
<b>Thème 2 : La couverture fonctionnelle et l'usage des services numériques</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	
Services de diffusion d'information ciblée et outil de travail de groupe	3	4	Points forts : annonces, actualités, agenda partagé Points à améliorer : espace de stockage et partagés mobilité
Services à l'étudiant	4	4	Un large bouquet de services est accessible via le portail étudiant.
Services e-pédagogie	3	4	Points à améliorer système de moissonnage profilé
Services d'insertion professionnelle et de suivi des étudiants	3	4	Points forts : R'PRO Points à améliorer : PSTAGE e-portfolio
Formation et accompagnement à l'usage de l'ENT et des services	5	5	Formation en semaine de pré-rentrée



<b>Thème 3 : le numérique au service de la formation des étudiants :</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
Développement et certification des compétences numériques des étudiants, notamment par les C2I (niveau 1 et 2)	1	3	Recrutement d'un PRCE
Usage de l'environnement numérique pédagogique par les étudiants	4	4	En janvier 2012, 20.000 étudiants différents
Usage de l'environnement numérique pédagogique par les enseignants	3	3	En janvier 2012, 1.100 enseignants différents Podcasting à développer
Formation à distance	1	2	Cible 1 personnel BIATOSS
Évaluation des dispositifs de formation	3	4	EVASYS 35% des formations évaluées
<b>Thème 4 : Politique de gestion des ressources numériques dédiées à la formation et à la diffusion de la culture scientifique et technique</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
Politique de production de ressources pédagogiques numériques	2	2	Structure de soutien 1,5 ETP ingénieurs correspondants MOODLE beaucoup de ressources
Démarche d'indexation et de référencement des ressources numériques	0	1	Compte-tenu de sa complexité, le processus de création des métadonnées associées aux ressources numériques, n'a pas été lancé.
Mise à disposition de ressources sur la plateforme pédagogique	4	4	En janvier 2012 30.000 ressources
Politique de diffusion de ressources et de valorisation de la production de l'établissement, y compris à l'international	1	3	UNJF UN3S
Adhésion aux UNT, production et utilisation des ressources mutualisées pour les formations de l'établissement	3	3	Il n'y a pas de volonté d'adhérer à de nouvelles UNT, par contre l'UNJF constate l'utilisation élevée des ressources par nos étudiants.
<b>Thème 5 : Conduite du changement et politique d'accompagnement à l'usage pédagogique du numérique</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	
Structure d'appui à la pédagogie universitaire avec le numérique	2	3	
Politique incitative à la réalisation de projets	3	4	Contrats d'Objectifs et de Moyens
Formation et accompagnement des enseignants et personnels dans les activités pédagogiques	4	4	Plan de formation avec un volet TIC et accompagnement individualisé
Définition d'un référentiel enseignant intégrant les activités pédagogiques numériques	3	4	
Communication et valorisation des dispositifs	1	3	Un plan annuel de communication autour des outils numériques vient d'être lancé.

VAGUE C	CONTRAT 2012-2017
PROGRAMME : FORMATIONS SUPERIEURES ET RECHERCHE UNIVERSITAIRE	
UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS	

### INDICATEURS SPECIFIQUES DU PILOTAGE

18	RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT hors subventions pour charges de service public	DGESIP Pôle
----	------------------------------------------------------------------------------	-------------

Action	P150, 6.2 : accroissement des ressources propres
Objectif	Optimiser l'offre de formation et la gestion des établissements (objectif 6 du programme 150)

#### Description des indicateurs

Unité de mesure	Millier d'euros (K€)
Date de la mesure	Année civile précédant la 1 <sup>ère</sup> année du contrat ; dernière année civile du contrat
Champ de la mesure	Ressources financières hors subvention pour charge de service public, à savoir : 1. les autres subventions : collectivités locales, Union européenne, autres subventions de fonctionnement 2. les ressources de fonctionnement : droits d'inscription, redevances sur prestations intellectuelle, contrats de recherche (y compris les financements de l'ANR relatifs ou non aux investissements d'avenir) 3. les recettes de la formation continue 4. la taxe d'apprentissage 5. les autres prestations (études et travaux) 6. les dons et legs assimilés 7. les autres recettes encaissables

Mode de renseignement	Données fournies par l'établissement
-----------------------	--------------------------------------

	2010 (K €)	2011 (K €)	Cible 2017 (K €)
Subventions (1)	9 523	11 554	11 500
Ressources de fonctionnement (2)	7 933	9 848	11 500
<i>Dont ANR hors investissements d'avenir</i>	354	781	
<i>Dont investissements d'avenir</i>	-	736	
Recettes de la formation continue (3)	1 794	1 564	2 200
Taxe d'apprentissage (4)	1 272	1 058	1 400
Autres (5, 6, 7)	4 260	5 462	5 400
<b>Total</b>	<b>24 782</b>	<b>29 486</b>	<b>31 900</b>

**Précisions** : cette fiche est destinée à fixer des objectifs d'évolution des ressources en fonction des orientations retenues dans le contrat. La classification des ressources est conforme à l'instruction comptable et budgétaire M 9-3. Des cibles peuvent être fixées pour la totalité des catégories de ressources, ou pour une partie d'entre elles seulement, selon les priorités de l'établissement.

#### Commentaire de l'établissement :

L'université de Tours envisage une augmentation de 8,5% de ses ressources propres sur la période 2012/2017 pour atteindre 31,9 millions d'euros.

S'il est difficile de prévoir une augmentation des subventions (la cible reste stable à 11,5 millions d'euros), on peut envisager une augmentation de l'ordre de 10 % des effectifs étudiants dans les 6 ans qui viennent. Cette progression devrait entraîner une augmentation des droits d'inscription.

Par ailleurs, on peut considérer que le dynamisme de notre recherche ainsi que les crédits obtenus dans le cadre des investissements d'avenir conduiront à une augmentation des ressources propres. C'est la raison pour laquelle les ressources de fonctionnement pourraient atteindre 11,5 millions d'euros contre 9,8 millions aujourd'hui.

Comme il est indiqué dans l'indicateur 5, les recettes de formation continue devraient progresser pour atteindre 2,2 millions d'euros.

S'agissant de la taxe d'apprentissage, l'université a mis en place un groupe de travail pour trouver une nouvelle organisation permettant de maximiser les recettes. Ainsi, on peut envisager que les recettes de la taxe d'apprentissage pourraient atteindre 1,4 millions d'euros en 2017.

Enfin, les autres prestations devraient rester stables autour de 5,4 millions d'euros.